

NDDL : ah, la question du périmètre !...

Date : 18 février 2016

Hier, 17 février, Manuel Valls a déclaré à Michel Urvoy, éditorialiste à Ouest-France : « *Je vais recevoir la maire de Nantes, le président du conseil départemental, de la Région, les parlementaires de Loire-Atlantique pour les consulter sur le périmètre, le calendrier et la question posée.* »

Mais, pour quoi faire ?...

1. Ce même 17 février, le même Manuel Valls déclare au même Michel Urvoy dans le même entretien qui paraît dans la même édition du journal que « *Le périmètre de la consultation est la Loire-Atlantique* »
2. Le 18 février, sur France-Info, Ségolène Royal confirme la bouche en coeur que : "*Le Premier ministre a choisi le périmètre du département de Loire-Atlantique* »
3. C'est exactement ce que Marcel Thébaud, paysan à Notre-Dame-des-Landes reçu à l'Elysée avec quelques autres, rapportait déjà le 15 février dans les termes suivants : «*François Hollande me regarde et dit le périmètre sera le département, M Valls vient de m'en informer* ».

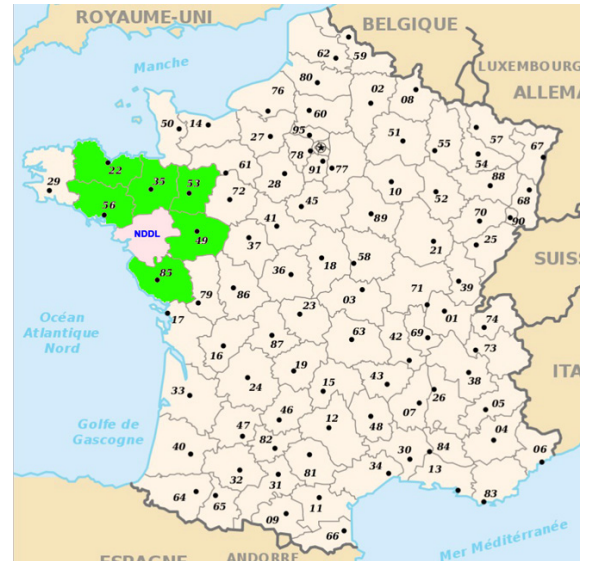
Quelle mascarade !...

C'est vrai qu'au moins, Manuel Valls n'a pas besoin de consulter les Présidents des Conseils départementaux de la Vendée, du Maine-et-Loire, de la Mayenne, du Morbihan, de l'Ille-et-Vilaine et des Côtes d'Armor, qui ont déjà fait savoir qu'ils demandaient tous à ce que les ressortissants

CITOYEN D'ILLE-ET-VILAINE

Rien n'oblige à adopter ce qui n'est qu'une marque industrielle et commerciale

<https://etreounepasetrebretillien.com>



de leur département puissent voter en cas de consultation.

Habitant Rennes en Ile-et-Vilaine, je ne sais pas si j'aurai le droit de voter, mais en attendant je vais m'offrir le droit d'aller manifester encore une fois à Nantes le samedi 27 février.

Parce que je suis tout à la fois un usager de proximité, un contribuable breton appelé à financer un projet d'aéroport réputé du Grand Ouest et un citoyen français qui s'inquiète de quelques questions économiques et environnementales.

CITOYEN D'ILLE-ET-VILAINE

Rien n'oblige à adopter ce qui n'est qu'une marque industrielle et commerciale

<https://etreounepasetrebretillien.com>

PS : pour l'instant, j'ai 3 places de libres dans ma voiture... ;-)